

Kohnert, Dirk

Preprint

Les mesures internationales contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale, ont-elles un impact significatif en Afrique subsaharienne?

Suggested Citation: Kohnert, Dirk (2024) : Les mesures internationales contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale, ont-elles un impact significatif en Afrique subsaharienne?, Zenodo, Genève,
<https://doi.org/10.5281/zenodo.12600511> ,
<https://zenodo.org/records/12600511>

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/300874>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

Terms of use:

Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.

You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.

If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.



<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Les mesures internationales contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale, ont-elles un impact significatif en Afrique subsaharienne ?

Dirk Kohnert ¹

Le gouvernement va-t-il intensifier ses efforts contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ?



Source: © [Stano Olonde](#), *The New Times* (Rwanda), 29 novembre 2017

Résumé : L'Afrique subsaharienne (ASS) représente un tiers des pays figurant sur la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI). Dans l'outil de classement et d'évaluation des risques du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (BC/FT), la région a obtenu de mauvais résultats en termes de résilience au BC/FT, avec plus de 60 % des pays entrant dans la catégorie à haut risque. Bien que les pays figurant sur la liste grise ne soient pas soumis à des sanctions, leur inscription sur la liste a un impact substantiel sur leur économie. Cela comprend une réduction significative des entrées de capitaux et des investissements directs étrangers. Les quatre principales sources de flux financiers illicites en provenance d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Sud, de République démocratique du Congo, d'Éthiopie et du Nigeria, représentaient plus de 50 % du total des flux financiers illicites. Alors que l'ASS a reçu près de 2 000 milliards de dollars d'investissements directs étrangers (IDE) et d'aide publique au développement (APD) entre 1980 et 2018, elle a émis plus de 1 000 milliards de dollars de flux financiers illicites. Ces fonds acquis illégalement et détournés de la région continuent de poser un défi au développement. Les flux financiers illicites ont globalement augmenté, mais pas en ce qui concerne le pourcentage de commerce. Au cours des 38 années allant de 1980 à 2018, ils ont considérablement augmenté dans les années 2000, parallèlement à la croissance du commerce africain. Les pays émergents et en développement d'Asie et du Moyen-Orient sont devenus des cibles privilégiées. Les initiatives précédentes visant à lutter contre le blanchiment d'argent et à améliorer l'échange d'informations fiscales entre les pays ont largement échoué, y compris les trois plus importantes : le Groupe d'action financière (fondé en 1998), le Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations à des fins fiscales (fondé en 2009) et le Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (fondé en 2016). Premièrement, les pays africains manquent de ressources et de capacités pour lutter contre les flux financiers illicites. Deuxièmement, de nombreuses économies avancées ne sont pas suffisamment engagées dans ces initiatives. Cependant, le rapatriement des fonds illégaux constitue un outil important pour renforcer la base de ressources des pays africains. En 2020, par exemple, les États-Unis et la dépendance autonome de la Couronne britannique de Jersey, l'un des paradis fiscaux et de blanchiment d'argent les plus notoires au monde, ont conclu un accord avec le Nigeria pour rapatrier plus de 300 millions de dollars volés par l'ancien dictateur militaire du Nigeria, Sani Abacha.

Mots-clés : [Blanchiment d'argent](#), [détournement de fonds](#), [corruption](#), [évasion fiscale](#), [terrorisme](#), [économie informelle](#), [trafic de stupéfiants](#), [traite d'êtres humains](#), [diamants de conflits](#), [gouvernance](#), [Afrique subsaharienne](#), [Afrique du Sud](#), [Kenya](#), [RD Congo](#), [Éthiopie](#), [Mozambique](#), [Ouganda](#), [Rwanda](#), [Nigeria](#), [Ghana](#), [Mali](#), [Cameroun](#)

JEL-Code: D23, D25, D53, D63, D74, E21, E26, E42, F35, F38, F53, F54, G28, H26, K42, N27, N47, O17, Z13

¹ Dirk Kohnert, expert associé, [GIGA-Institute for African Affairs, Hamburg](#). *Projet:* 30 juin 2024

1. Introduction

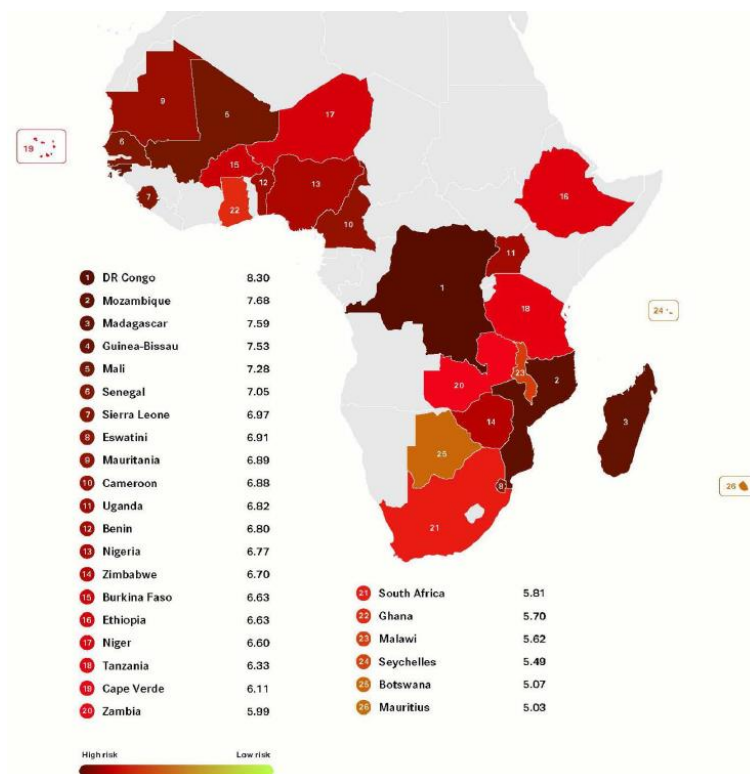
Caricature 2 : Les pots-de-vin,
l'une des formes de corruption les plus courantes en Afrique



Source: © Mdogo, [Pan African Visions](#), Juin 2015

La [criminalité organisée](#) est endémique dans de nombreuses régions du monde. Qu'il s'agisse de trafic de drogue, d'activités frauduleuses ou d'escroqueries, aucun marché n'est à l'abri de cette menace. Les fonds illicites s'infiltrent dans le système financier partout où existe une activité criminelle organisée, en particulier en Afrique. Les criminels utilisent diverses activités commerciales légitimes pour dissimuler la source et la destination des fonds illicites. Il est donc essentiel de comprendre le fonctionnement du [blanchiment d'argent](#) et les tactiques courantes pour empêcher les entreprises légitimes de devenir des véhicules de blanchiment des produits du crime (West, 2021).

Graph 1: Blanchiment d'argent en Afrique subsaharienne
selon le [Basel AML Index](#)

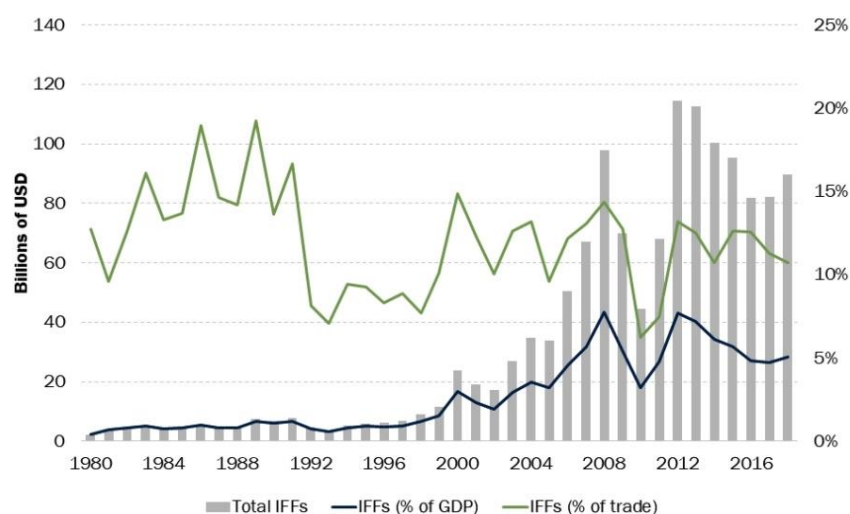


Source: © Boguslavskaja, 2022

Le [blanchiment d'argent](#) et la fraude fiscale peuvent mettre à mal la stabilité de l'économie et du système financier d'un pays. Ils peuvent faciliter la [corruption](#) en permettant aux auteurs de ces actes de dissimuler les produits de la corruption, y compris au niveau transnational. La plupart des recettes fiscales sont affectées négativement par la corruption, ce qui nuit au respect des règles. Par exemple, les contribuables peuvent éviter de payer leurs impôts en versant des pots-de-vin ou d'autres compensations illégales. Ou encore, les entreprises préfèrent rejoindre [l'économie informelle](#) si des exonérations fiscales leur sont accordées grâce à des pots-de-vin. Dans les pays où les institutions sont faibles, les gouvernements peuvent également utiliser les dépenses d'investissement comme un moyen de [recherche de rentes](#), réduisant ainsi l'efficacité de l'investissement public (Newiak & Segura-Ubierno & Wane, 2022).

Les [flux financiers illicites](#) ne sont pas une nouveauté en Afrique. Alors que [l'Afrique subsaharienne](#) (ASS) a reçu près de 2 000 milliards de dollars US d'investissements directs étrangers (IDE) et d'aide publique au développement (APD) entre 1980 et 2018, elle a émis plus de 1 000 milliards de dollars US de flux financiers illicites. Ces flux, acquis illégalement et en grande partie acheminés hors du continent, continuent de poser un défi de développement pour la région, car ils drainent des ressources nationales cruciales pour le développement du continent. Les flux financiers illicites résultent le plus souvent de fausses facturations commerciales, qui sont l'un des principaux moyens de transférer illégalement de l'argent vers un autre pays. Cela se produit lorsque des exportateurs ou des importateurs déclarent délibérément de manière erronée la valeur, la quantité ou la nature de biens et de services pour échapper à l'impôt, bénéficier d'incitations fiscales, éviter les contrôles de capitaux ou blanchir de l'argent (Madden, 2020). Les prix de transfert, c'est-à-dire la sous-évaluation des transferts sortants par rapport à la source des bénéfices, par exemple, les transferts internationaux, les transferts de capitaux ou le [blanchiment d'argent](#), sont des pratiques courantes en Afrique. Dans les juridictions fiscales africaines, les transferts de biens et de services vers des paradis fiscaux et la surévaluation des prix constituent un cas grave de transfert de bénéfices et d'arbitrage fiscal (Ray, 2023).

Graph 2: Evolution des flux financiers illicites agrégés en provenance d'Afrique



Source: IMF Balance of Payments, IMF Direction of Trade Statistics.

BROOKINGS

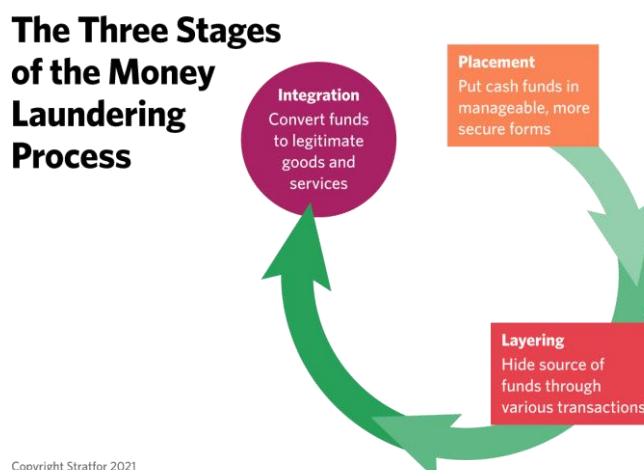
Source: © Madden, 2020

Selon l'enquête la plus vaste et la plus détaillée sur l'opinion des citoyens sur la [corruption](#) et les autres formes de dérèglement en Afrique, menée par Transparency International en partenariat avec Afrobarometer entre septembre 2016 et septembre 2018, plus d'une personne sur quatre ayant eu recours à des services publics, tels que les soins de santé et l'éducation, a versé un pot-de-vin au cours de l'année précédente. Cela équivaut à environ 130 millions de personnes (International Editor, 2019).

L'Afrique subsaharienne représente désormais un tiers des pays du monde figurant sur la « liste grise » du Groupe d'action financière (GAFI) (voir graphique 1). En octobre 2022, la RDC, le Mozambique et la Tanzanie ont été ajoutés à la liste. Selon l'AML Index du Basel Institute of Governance, un outil de classement et d'évaluation des risques en matière de [blanchiment d'argent](#) et de financement du terrorisme (BC/FT), l'Afrique subsaharienne a obtenu de mauvais résultats en termes de résilience au BC/FT en 2022. Plus de 60 % des pays se classent dans la catégorie à haut risque. Bien que les pays figurant sur la liste grise ne soient pas soumis à des sanctions, leur présence sur cette liste a de graves conséquences pour leurs économies. Il s'agit notamment d'une réduction significative des entrées de capitaux et des investissements directs étrangers (Boguslavska, 2022).

Les flux financiers illicites en provenance d'Afrique ont globalement augmenté, mais pas en termes de part (% des échanges). Sur la période de 38 ans allant de 1980 à 2018, l'Afrique a exporté un total de 1,3 billion de dollars US de flux financiers illicites. Les flux financiers illicites ont connu une augmentation notable dans les années 2000, en correspondance avec l'augmentation des échanges commerciaux en provenance d'Afrique. Si le montant global élevé des flux financiers illicites peut paraître alarmant, il est important de noter que la part relative des flux financiers illicites semble être stable ou en baisse (graphique 2). En général, les grandes économies ont des niveaux de flux financiers illicites plus élevés que les petites économies. Par exemple, les quatre plus grandes sources africaines de flux financiers illicites, l'Afrique du Sud, la RD Congo, l'Éthiopie et le Nigeria, représentent plus de 50 % du total des flux financiers illicites en provenance d'ASS (Madden, 2020). Des impôts plus élevés et l'inflation entraînent des sorties de capitaux illicites plus importantes. Les économies émergentes et en développement d'Asie et du Moyen-Orient sont devenues ces dernières années des destinations majeures de ces flux financiers illicites en provenance d'Afrique. Les trois initiatives visant à endiguer ces flux, le Groupe d'action financière (créé en 1998), le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (2009) et le Cadre global de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (2016), n'ont jusqu'à présent eu que peu d'impact. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne manquent de ressources et de capacités pour lutter contre les flux financiers illicites. En outre, la réticence de nombreuses économies avancées à s'engager pleinement dans ces initiatives a empêché une transparence totale et contribué à la poursuite de pratiques fiscales dommageables, notamment un manque de coopération dans le recouvrement des fonds. Compte tenu de ces contraintes, le rapatriement des fonds illicites semble être le moyen le plus simple de consolider la base de ressources nationales des pays africains. Ainsi, en 2022, la dépendance de la Couronne américaine et britannique de Jersey, l'un des paradis fiscaux et de [blanchiment d'argent](#) les plus notoires au monde, a conclu un accord avec le Nigeria pour rapatrier plus de 300 millions de dollars américains, volés par l'ancien dictateur militaire du Nigeria, le général Sani Abacha. Cependant, il semble y avoir un manque de coopération de la part des économies développées lorsqu'il s'agit de récupérer les fonds (Madden, 2020).

Graph 3: Les trois étapes du processus de blanchiment d'argent



Source: © West, RANE, Stratfor, 2021

Les criminels utilisent diverses activités commerciales légitimes pour dissimuler la source et la destination des fonds illicites. Les activités commerciales légitimes et illégitimes génèrent des revenus distribués aux employés, aux dirigeants d'organisations, aux investisseurs et aux fournisseurs extérieurs qui fournissent des services essentiels. Pour les organisations criminelles, le processus de collecte et de distribution des revenus est semé d'embûches juridiques. Dans la plupart des pays, les trafiquants de drogue ne peuvent pas simplement ouvrir un compte bancaire à leur nom, y déposer le produit de la vente de cocaïne et redistribuer les fonds à divers dirigeants, employés et fournisseurs. Les relevés de transactions laissés sur place permettraient aux enquêteurs d'identifier et d'arrêter l'ensemble du réseau criminel. Au lieu de cela, ils doivent s'appuyer sur le masquage pour gérer leurs ressources financières et les déplacer. Les gouvernements peuvent également se lancer dans le blanchiment d'argent. La Corée du Nord en est un exemple, cherchant à rapatrier des fonds provenant de cyberattaques à motivation financière en Iran, essayant d'échapper aux sanctions imposées par les États-Unis sur son économie (West, 2021).

Caricature 3: En Afrique, une personne sur quatre paie des pots-de-vin pour accéder à des services



Source: © International Editor, 11 Julliet 2019

Le [blanchiment d'argent](#) peut prendre de nombreuses formes. Les trois plus importantes sont : Premièrement, le « placement », c'est-à-dire le placement d'actifs illicites (généralement de

l'argent liquide) dans un réseau financier où les fonds peuvent être plus facilement stockés et transférés, ou le fait de chercher à placer leurs produits sur des comptes bancaires, des instruments financiers ou d'autres actifs plus faciles à gérer et plus sûrs tels que des biens immobiliers, des métaux précieux ou des œuvres d'art. Deuxièmement, la « superposition », qui consiste à dissimuler la source des fonds et leur destination, ou du moins à créer suffisamment de confusion pour éviter toute responsabilité légale. Troisièmement, « l'intégration », qui est l'étape finale de la conversion de fonds illicites en biens et services légitimes. Une fois l'origine des fonds suffisamment dissimulée, le destinataire peut les utiliser pour acheter des biens immobiliers ou des articles de luxe ou les investir dans des produits financiers qui ne peuvent être distingués des biens et services achetés avec des fonds obtenus légalement (West, 2021). Pour y parvenir, les systèmes de [blanchiment d'argent](#) s'appuient sur diverses tactiques. Il s'agit notamment d'échanger des devises illégales sur le marché noir, de fractionner le montant total transféré en plus petits montants, par exemple en dessous du seuil de 10 000 \$ fixé par le rapport d'activité suspecte aux États-Unis, d'utiliser des sociétés-écrans, telles que des bars, des restaurants, etc. pour des factures frauduleuses, ou d'utiliser des sociétés-écrans pour des comptes offshore, comme le révèlent les Panama Papers (West, 2021).

Le [blanchiment d'argent](#) en espèces est le principal moyen par lequel les organisations criminelles et les financiers du terrorisme blanchissent de l'argent, non seulement en [ASS](#), mais dans le monde entier. Les produits du crime sont souvent générés en espèces, même lorsque d'autres méthodes telles que les services bancaires mobiles sont utilisées (Cusack, 2020). Le réseau informel de la FrancAfrique est depuis longtemps un acteur majeur du blanchiment d'argent et du détournement de fonds publics en [ASS francophone](#) en raison du non-respect des normes constitutionnelles (M'Paka, 2017; Kohnert, 2022a).

Caricature 4: « *Le terrorisme d'État est aussi dangereux et contagieux que le djihadisme* »



Source: *L'Alternative*, [iStock](#), 11 août 2022 ²

Le lien entre le [terrorisme](#) et la criminalité transnationale, le [blanchiment d'argent](#) et les trafics de toutes sortes, notamment de [drogue](#), [d'êtres humains](#) (migrants, enfants et travailleurs du sexe) et [d'armes à feu](#), constitue un problème majeur. Le blanchiment d'argent, les transferts d'argent illégaux et les trafics ont augmenté de manière alarmante ces dernières années, tant au [Sahel](#) que dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest. [L'Afrique de l'Ouest](#) est une plaque tournante stratégique pour les trafiquants qui acheminent la drogue d'Amérique latine vers l'Europe et le Moyen-Orient. Par conséquent, la lutte conjointe contre le blanchiment d'argent et le financement de l'extrémisme violent est une mesure de contre-

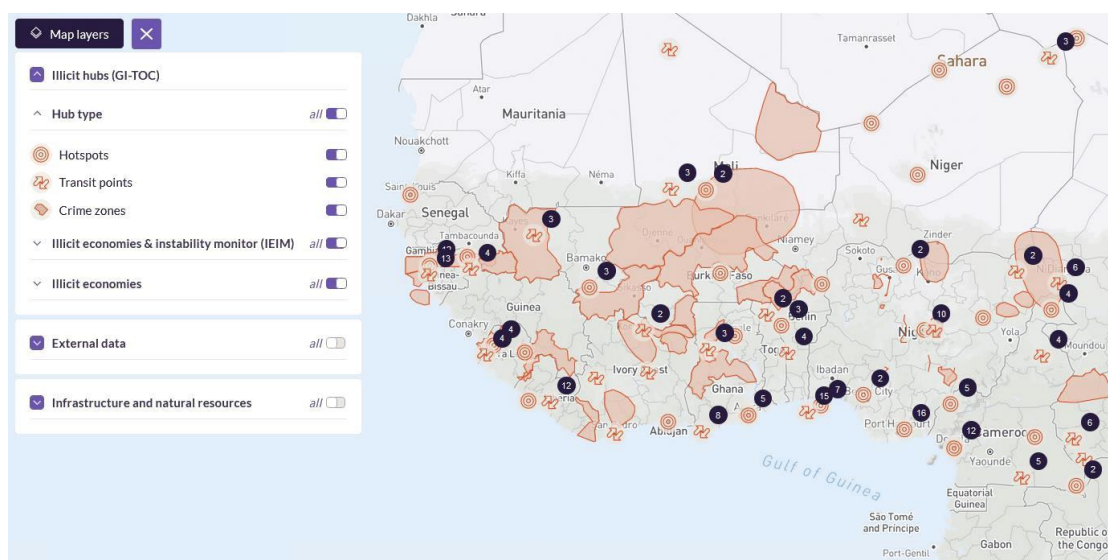
² Illustration : *iStock* : « [Confiscation du Pouvoir par la Force, Un Terrorisme d'Etat aussi Dangereux et Contagieux Que le Djihadisme](#) ». *L'Alternative* - [www.27avril.com](#) , 11 août 2022. © (tous droits réservés).

insurrection de la plus haute importance. Bien que les chiffres sur les [flux financiers illicites](#) (FFI) soient difficiles à évaluer et donc fortement contestés, les experts s'accordent à dire que les [FFI](#), y compris les pratiques commerciales qui y contribuent, telles que la fausse facturation commerciale, la fixation des prix de transfert, la fraude et l'évasion fiscales, dépassent le montant de l' aide publique au développement ([APD](#)) fournie à l'Afrique (Kohnert, 2022).

En [Afrique de l'Ouest](#), les secteurs légal et illicite sont de plus en plus imbriqués, ce qui est dû en grande partie à l'importance de [l'économie informelle](#), qui représente entre 60 et 70 % de l'activité économique totale de la région. Elle est également le produit des réseaux de protection des [élites](#) qui profitent des FFI en s'appuyant sur des courtiers en pouvoir local ainsi que sur des groupes criminels et terroristes. Les transactions financières sont souvent effectuées en espèces ou par le biais de systèmes informels de transfert d'argent, car le système bancaire formel est hors de portée de la majorité de la population.

Le [Togo](#) est devenu un exemple frappant de plaque tournante du [trafic de drogue](#) et du [blanchiment d'argent](#) en Afrique de l'Ouest. Ce phénomène était lié, entre autres, aux profits tirés de la réexportation de voitures d'occasion d'Europe occidentale vers les marchés voisins, principalement par [contrebande](#) vers le [Nigeria](#). Le niveau élevé des flux financiers illicites, fortement corrélé au blanchiment d'argent, a suscité l'inquiétude de la communauté internationale des donateurs. Ces flux financiers illicites provenaient principalement de trois sources, à savoir la [fraude fiscale](#) commerciale, le trafic de billets dans le commerce international et les prix de transfert abusifs, les activités criminelles telles que le trafic de drogue, les transactions illégales sur les armes, la [contrebande](#), la [corruption](#) active et la conclusion de fonctionnaires corrompus. En comparaison, les flux financiers illicites représentaient près de 500 % des recettes fiscales du gouvernement togolais, ce qui plaçait le Togo au deuxième rang mondial (Kohnert, 2022).

Graph 5: *Les plaques tournantes illicites de l'Afrique de l'Ouest: points chauds, points de transition et zones de criminalité 2022*



Source: [Global Initiative](#), 2022

Les recherches sur les mécanismes de financement du [terrorisme](#) en [Afrique centrale](#) et de [l'Ouest](#), et en particulier sur le rôle central des flux financiers illicites, ont montré que l'un des moyens les plus efficaces d'affaiblir les groupes terroristes est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques appropriées pour contrôler les flux financiers en Afrique et dans le

monde. L'une des sources de fonds illicites provenant de la corruption est l'implication de politiciens et de hauts fonctionnaires dans le crime organisé, comme le trafic de drogue et d'autres produits illicites. En outre, l'utilisation délibérée ou abusive d'[ONG](#), d'organisations à but non-lucratif ([OBNL](#)) et de dons caritatifs comme sociétés-écrans pour financer le terrorisme en Afrique centrale et de l'Ouest est également utilisée pour le blanchiment d'argent. En réalité, les activités de ces organisations échappent généralement au contrôle administratif des institutions financières gouvernementales, ce qui les rend particulièrement vulnérables à l'utilisation par des groupes terroristes pour lever et transférer des fonds, y compris les contributions (forcées) (collectes) des membres d'un groupe terroriste et le financement par des sympathisants étrangers passant par une OBNL, ainsi que les embuscades, les pillages et les prises d'otages (Ngalé, 2019).

En bref, en associant pouvoir politique et économie criminalisée, [l'Afrique subsaharienne](#) construit une voie particulière. Elle associe d'une manière nouvelle les pratiques commerciales historiques, les affiliations religieuses autochtones et la dynamique des lignages (Botte, 2002).

2. Blanchiment d'argent et contre-mesures en Afrique subsaharienne : études de cas

Caricature 6: *Aucun financement disponible pour les opérations policières?*



Source: © Basati, [Pan African Visions](#), TI, 2015

2.1 Mozambique

Dès l'arrivée au pouvoir du [Frelimo](#) au [Mozambique](#) au milieu des années 1970, la fuite des capitaux de l'ancienne communauté de [colons portugais](#) a commencé, facilitée par les banques au moyen de transferts directs et de paiements pour des biens fictifs. On estime que 90 % des Portugais ont quitté le pays dans les cinq ans qui ont suivi l'indépendance. Cette tendance ne semble pas s'être atténuée. Cela s'explique en partie par le fait que les facteurs à l'origine de cette tendance sont restés pratiquement intacts. Certains secteurs semblent attirer plus d'argent étranger que d'autres (Goredema, 2005),

Entretemps, la [Banque mondiale](#) elle-même remet en question son « succès » au Mozambique, car la « croissance remarquable » du pays a été obtenue grâce à des niveaux

élevés de revenus et de richesse pour quelques [oligarques](#), accompagnés d'une [corruption](#) à grande échelle, d'une [inégalité](#) croissante et d'une [pauvreté](#) des masses. Dans le cadre de la stratégie du [FMI](#), le gouvernement a été contraint de créer des incitations qui ont conduit à la dévalorisation des biens et à la [privatisation](#) plutôt qu'à la création de richesses (Hanlon, 2022). La thérapie de choc a été conçue pour amener l'élite communiste, qui avait le pouvoir sur la terre, les ressources et les contrats, à prendre le contrôle de ces actifs et à conclure ensuite des accords avec l'Occident pour les exploiter. L'élite au pouvoir est devenue, en fait, des capitalistes rentiers et une bourgeoisie [compradore](#). Cela a rapidement attiré d'importants dépôts en devises étrangères, notamment de la part [d'oligarques russes](#), ce qui ne semblait pas justifié par le marché, ce qui suggère un [blanchiment d'argent](#). Le soutien des donateurs semble avoir augmenté parallèlement à la criminalisation. Le [FMI](#) et la [Banque mondiale](#) ont récompensé les « bonnes performances » et ont montré aux oligarques que la communauté internationale acceptait apparemment les vols graves et les meurtres comme faisant partie du nouveau marché libre (Hanlon, 2022). La première nouvelle banque privée, Banco Internacional de Moçambique (BIM), a ouvert ses portes en 1994, et les anciennes banques d'État, BPD et BCM, ont finalement été privatisées. Les trois banques se sont retrouvées mêlées à des scandales impliquant de nouveaux oligarques et des partenaires étrangers. Dans chaque cas, une personne qui tentait d'enquêter sur le scandale a été assassinée. Aucune poursuite n'a été engagée pour mauvaise gestion des banques, pour prêts illégaux, aucune enquête complémentaire sur le blanchiment d'argent ou sur l'identité de l'auteur de l'assassinat des lanceurs d'alerte (Hanlon, 2022). D'autre part, le [salaire minimum](#) a été réduit de 30 à 15 dollars par mois entre 1990 et 1995. Selon le [PNUD](#) et l'[UNICEF](#), deux tiers des fonctionnaires mozambicains vivaient en dessous du seuil de pauvreté absolue et ne pouvaient pas acheter suffisamment de nourriture (Hanlon, 2022).

Le blanchiment d'argent semble également alimenter l'insurrection islamiste dans la [province de Cabo Delgado](#) depuis 2018. Le principal groupe insurgé est [Ansar al-Sunna](#), un groupe extrémiste autochtone aux liens internationaux faibles, qui a revendiqué sa première attaque contre les forces de sécurité mozambicaines en juin 2019. Des bandits ont également profité de l'insurrection pour mener des raids. Les éléments disponibles suggèrent que l'insurrection est directement financée par l'économie illicite profondément enracinée du pays, notamment par des canaux informels de flux financiers illicites, tels que les réseaux [hawala](#), qui créent des zones grises par lesquelles les insurgés peuvent envoyer et recevoir de l'argent (Lucey & Pate, 2021).

2.2 Nigeria

La [corruption](#) à grande échelle, l'évasion fiscale et les détournements de fonds constituent un problème au [Nigeria](#) depuis l'indépendance en 1960. La controverse actuelle sur les conditions du fédéralisme Nigérian et la quête d'indépendance des gouverneurs des États, qui se montrent peu enclins à partager les ressources avec leurs concitoyens, s'accompagne d'une confrontation religieuse croissante, notamment [l'introduction de la charia](#) dans les 12 émirats du nord en 1999, et l'affaiblissement du contrôle de l'État, ainsi que de désaccords sur l'éthique du développement et la nature laïque de l'État (Bach, 2006).

Les menaces de sanctions internationales du Groupe d'action financière ([GAFI](#)), créé en 1989 à l'initiative du [G7](#) pour élaborer des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, n'ont jusqu'à présent eu que peu d'effets. Le Nigeria est inscrit sur la liste noire du GAFI depuis 2001 et figure toujours sur la liste grise actuelle du GAFI (au 12e rang en 2024, aux côtés du [Mozambique](#) et des [Philippines](#)). La Commission des crimes économiques et financiers ([EFCC](#)), créée en 2003 dans la capitale, [Abuja](#), pour lutter contre la

[corruption](#), la fraude et le [blanchiment d'argent](#), n'offre aucun espoir d'amélioration. Une fois l'EFCC mise en place, ses larges pouvoirs se sont révélés contestés en raison de leur instrumentalisation au détriment des adversaires de la présidence dans un certain nombre de cas (Bach, 2006). Le Nigeria reste l'un des États les plus corrompus au monde, se classant au bas du classement des pays du monde (145 sur 180 ; score : 25/100) en 2023 selon [l'indice de perception de la corruption](#) de [Transparency International](#). Au sein des 36 États, tout contrôle sur la gestion des fonds mis à disposition des gouverneurs et des fonctionnaires publics reste largement illusoire en raison de l'immunité accordée aux gouverneurs par la [constitution de 1999](#) (Bach, 2006).

Bien que le Nigeria dispose déjà de lois solides en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le problème réside dans leur mise en œuvre effective. La Banque centrale du Nigeria ([CBN](#)) et l'[EFCC](#) ont un rôle important à jouer à cet égard (Eze, 2024). Là encore, le rôle de la cellule de renseignement financier Nigérienne (NFIU) est essentiel pour perturber avec succès le flux de fonds illicites vers les groupes criminels et terroristes du pays. Le Nigeria doit étendre et renforcer sa cellule de renseignement financier. Elle est la passerelle pour le partage des renseignements financiers au niveau local et international. Elle analyse les entrées et les sorties de transactions financières à partir des rapports sur les transactions en devises, des rapports sur les devises ou instruments monétaires transfrontaliers, des rapports sur les comptes bancaires étrangers et des rapports sur les activités suspectes. Si l'une des transactions figurant dans ces rapports atteint un seuil de suspicion spécifié, elle doit être signalée et l'organisme chargé de l'application de la loi approprié doit en être informé (Eze, 2024).

Plusieurs présidents Nigériens ont tenté en vain de rompre avec la culture d'impunité qui entoure généralement les détournements de fonds au Nigeria. Ainsi, le gouvernement Nigerian a été le premier à signer l'Initiative pour la transparence des industries extractives ([ITIE](#)), fondée en 2003 pour introduire une plus grande transparence dans la gestion des ressources des compagnies pétrolières. Mallam [Nuhu Ribadu](#), le président de l'EFCC, estimait en juin 2005 à 220 milliards de livres sterling les sommes gaspillées ou détournées entre l'indépendance du Nigeria et le retour du régime militaire au pouvoir civil en 1999 (Bach, 2006). Le dictateur militaire Nigerian [Sani Abacha](#) (1993-1998), par exemple, se classe au quatrième rang des dictateurs les plus corrompus du XXe siècle, ayant détourné entre 2 et 5 milliards de dollars, selon la liste [Forbes](#) des dirigeants les plus corrompus au monde, juste derrière le Zaïrois [Mobutu Sese Seko](#).

Une autre affaire de blanchiment d'argent surprenante concerne le gouverneur de [l'État du Plateau](#), [Joshua Dariye](#). Arrêté en Grande-Bretagne pour blanchiment d'argent, il n'a pas pu être poursuivi au Nigeria, où il est resté en poste. Il a fui la Grande-Bretagne après avoir été inculqué et a été destitué et démis de ses fonctions dans [l'État de Bayelsa](#) en décembre 2005 (Bach, 2006). Son procès a repris en 2016 après un retard d'environ neuf ans. Le 12 juin 2018, la Haute Cour du Territoire de la capitale fédérale a condamné Dariye à 14 ans de prison pour abus de confiance et détournement de fonds (1,6 milliard de [nairas](#) ; 978 004 €) alors qu'il était gouverneur de l'État du Plateau. Le 14 avril 2018, le gouvernement fédéral du Nigeria a accordé à Dariye une grâce présidentielle. Cette mesure a été critiquée par les organisations de la société civile et le grand public (Akintade, 2022).

En 2021, l'influenceur Nigerian Ramon Abbas, également connu sous le nom de [Hushpuppi](#), a plaidé coupable de blanchiment d'argent devant un tribunal américain. Il était connu pour avoir publié des photos de son style de vie somptueux sur [Instagram](#) et était considéré comme l'un des blanchisseurs d'argent les plus en vue au monde. Dans une autre affaire en 2017, un homme du nom d'Alade Atoyebi et une autre personne ont été traduits devant le tribunal de

première instance pour un chef d'accusation de 54 chefs d'accusation dans lesquels ils étaient accusés du délit de blanchiment d'argent (Eze, 2024).

Le Nigeria est également connu pour ses [cybercrimes](#) sur Internet, comme [l'arnaque aux avances de fonds 419](#), qui s'est multipliée au fil des ans pendant la pandémie de [COVID-19](#). Les groupes de cybercriminels se sont montrés capables de mettre en place des stratagèmes sophistiqués. En août 2019, des enquêteurs fédéraux américains ont inculpé 80 membres d'un groupe de cybercriminels basé au Nigeria qui a blanchi au moins 6 millions de dollars de fonds illicites. Deux membres du groupe basés aux États-Unis ont créé des dizaines de sociétés-écrans avec des comptes bancaires et des enregistrements d'entreprise associés, imitant souvent les noms d'entreprises légitimes pour tromper les victimes. Le groupe a superposé les fonds illicites en les transférant à des changeurs de monnaie illicites qui organisaient des paiements en monnaie locale aux organisateurs basés au Nigeria. On pense que les auteurs sont toujours en liberté au Nigeria, libres de poursuivre leurs opérations et de recruter d'autres associés de blanchiment d'argent à l'étranger. En mars 2020, des enquêteurs fédéraux américains ont inculpé et arrêté 24 individus pour avoir perpétré des escroqueries en ligne similaires qui ont rapporté au groupe plus de 30 millions de dollars en compromettant des comptes en ligne et en persuadant des victimes individuelles et commerciales de transférer jusqu'à des centaines de milliers de dollars à la fois. Cependant, le groupe a utilisé des procédés de blanchiment d'argent moins sophistiqués, ce qui a permis aux enquêteurs de mettre fin plus facilement à l'ensemble de l'opération criminelle plutôt qu'au seul aspect blanchiment d'argent (Rasfan, 2021).

2.3 Ghana

La menace du financement du terrorisme au [Ghana](#) est généralement modérée. Néanmoins, le pays a récemment connu quelques cas de ressortissants ayant rejoint l'État islamique ([ISIS](#)) en tant que combattants terroristes étrangers et la proximité du Ghana avec des pays propices au terrorisme, tels que le [Nigeria](#), la [Côte d'Ivoire](#), le [Mali](#), le [Niger](#) et le [Tchad](#), accroît potentiellement la vulnérabilité du Ghana au risque de terrorisme et de financement du terrorisme. Le Ghana a élaboré une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, mais celle-ci n'est pas directement liée au financement du terrorisme (GIABA, 2018). En général, les services de renseignement financier et autres informations pertinentes sont disponibles et utilisés par les forces de l'ordre pour les enquêtes financières, y compris le traçage des actifs en relation avec le [blanchiment d'argent](#). Cependant, le Ghana devrait accroître considérablement l'utilisation du renseignement financier pour identifier les cas de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, conformément à son profil de risque et en particulier à son risque de financement du terrorisme (GIABA, 2018).

Les [cryptomonnaies](#) telles que le [Bitcoin](#) permettent d'anonymiser les actifs financiers et de les transférer facilement dans le monde entier. Les opérations de blanchiment d'argent sont plus efficaces lorsqu'elles combinent plusieurs techniques. L'ajout de nouvelles technologies à l'ensemble fournit donc davantage d'outils pour masquer l'origine et la destination des fonds illicites (Rasfan, 2021). En 2021, par exemple, six membres d'un groupe de cybercriminels Ghanéens ont été accusés aux États-Unis d'avoir blanchi et transféré 55 millions de dollars de fonds illicites qu'ils avaient volés par le biais de compromissions de courriers électroniques professionnels et de demandes frauduleuses, par exemple pour une aide financière liée au [COVID-19](#), à des organisateurs au Ghana entre 2013 et 2020. Les suspects ont également créé au moins neuf sociétés-écrans d'import/export qui ont superposé les fonds par le biais du blanchiment d'argent basé sur le commerce. Les suspects ont utilisé les fonds illicites pour acheter des articles tels que des véhicules ou des produits alimentaires,

qu'ils ont ensuite exportés au Ghana via les sociétés d'import/export qu'ils avaient créées. Une fois au Ghana, les co-conspirateurs locaux ont vendu les produits sur le marché local et ont dirigé les bénéfices vers les organisateurs criminels basés sur place pour qu'ils soient intégrés. Alors que la police a pu arrêter les six suspects basés aux États-Unis, les organisateurs criminels au Ghana sont probablement toujours en liberté (Rasfan, 2021).

2.4 RD Congo

Depuis les années 2010, le groupe terroriste [Hezbollah](#) a collecté des millions de dollars à l'échelle internationale pour financer ses activités en [Afrique subsaharienne](#). En plus des réseaux de financement ouest-africains bien connus, un important pôle de collecte de fonds du groupe terroriste a émergé en République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit notamment de liens avec des dictatures locales, d'une implication dans le commerce des [diamants de sang](#), du [blanchiment d'argent](#) par le commerce, du recours à des institutions financières, de la [traite d'êtres humains](#) et de la [contrefaçon](#). La collecte de fonds du Hezbollah en RDC est aussi sophistiquée, sinon plus, que dans les pays d'Afrique de l'Ouest (Levy, 2013).

L'Afrique subsaharienne offre au Hezbollah des opportunités de financement lucratives pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, les pays africains disposent de vastes ressources naturelles et énergétiques, allant de l'[or](#) aux [diamants de conflits](#), en passant par le [cuivre](#), l'[uranium](#), le [gaz naturel](#) et le [pétrole](#). Ensuite, l'absence d'État de droit et les profonds déficits démocratiques dans la plupart des pays permettent aux acteurs malveillants d'échapper au contrôle de l'État et à la répression. Troisièmement, l'Afrique subsaharienne dans son ensemble a un potentiel de développement et un besoin urgent d'investissements directs étrangers. En conséquence, de nombreux pays africains ont promulgué des lois pour faciliter les flux d'argent entrant et sortant de leur territoire (Levy, 2013).

Les auteurs de crimes affiliés au [Hezbollah](#) en [Amérique latine](#) se sont d'abord dirigés vers [l'Afrique de l'Ouest](#) pour reprendre leurs activités. Cependant, sous le régime de [Kabila](#) (1997-2001), la RDC est devenue de plus en plus ciblée en raison de la situation unique du pays. De vastes ressources naturelles, telles que le [coltan](#), les [diamants](#), le [cuivre](#), l'[or](#) et l'[uranium](#), sont réparties dans tout le pays dans des régions où le contrôle gouvernemental est faible ou inexistant. L'anarchie et un environnement chaotique règnent dans le pays, invitant les organisations extrémistes et leurs agents à se fondre facilement dans les diasporas de leurs communautés respectives (Disengomoka, 2004). Dans ces conditions, le Hezbollah a pu utiliser toutes ses techniques de collecte de fonds et de blanchiment d'argent, que ce soit en s'appuyant sur des dons (volontaires ou forcés), en travaillant avec les gouvernements locaux, en faisant passer en [contrebande](#) des [diamants du sang](#), en se livrant au blanchiment d'argent par le terrorisme en coopération avec des institutions bancaires ou en se lançant dans d'autres activités illicites. Le régime autoritaire de Kabila a semblé tolérer la présence du Hezbollah tant que ses hauts responsables en tiraient profit. À mesure que les efforts internationaux ont commencé à contrecarrer la concentration des fonds du Hezbollah sur des activités lucratives en Afrique de l'Ouest, la présence de l'organisation en RDC s'est accrue. Les immenses ressources naturelles de la RDC sont restées largement sous-exploitées, offrant aux agents du Hezbollah de nouvelles sources de financement rentables et « légitimes ». Il semble que les nouveaux acteurs du Hezbollah en Afrique opéraient de manière beaucoup plus discrète et plus décentralisée, ce qui leur permettait d'éviter diverses formes de répression tout en continuant à lever et à blanchir des fonds pour le groupe (Levy, 2013).

En 2024, le [Rwanda](#) voisin a également été accusé de blanchiment des profits provenant de l'exploitation de minéraux congolais. Un cabinet d'avocats néerlandais a demandé à

l'entreprise technologique américaine [Apple](#) de clarifier l'origine de l'[étain](#), du [tungstène](#) et du [tantale](#) (3T) utilisés dans ses chaînes d'approvisionnement pour le compte des autorités congolaises (SGSA, 2024). Des entreprises américaines telles qu'[Apple](#), [Intel](#), [Sony](#), [Motorola](#) et [Lockheed Martin](#) avaient été informées que de nombreux minéraux utilisés dans les chaînes d'approvisionnement de leurs entreprises provenaient illégalement de l'est du Congo. Le cabinet d'avocats a accusé le Rwanda d'avoir blanchi de grandes quantités de minéraux 3T provenant de la RDC avec l'aide de grands fabricants d'électronique tels que [Global Advanced Metals](#). Les parties directement et indirectement impliquées dans le blanchiment de minéraux congolais par le Rwanda risquaient d'être tenues responsables de racket, de complicité de blanchiment d'argent basé sur le commerce et de déclaration frauduleuse sur l'origine des minéraux qu'elles achètent dans les divulgations à la [Securities and Exchange Commission](#) des États-Unis. Il semble toutefois peu probable que des sanctions économiques occidentales soient prises contre le secteur minier rwandais dans l'immédiat. Le Rwanda devrait maintenir son soutien militaire aux [rebelles du M23](#) dans l'est du Congo (SGSA, 2024).

3. Évasion fiscale et contre-mesures en Afrique subsaharienne: études de cas

Caricature 7: Contrebande au Nigeria : des frontières floues



Source: © Peter Schrank, [The Economist](#), 28 avril 2016

L'objectif de libre circulation des biens et des personnes sans barrières, promis par la création de la Zone de libre-échange continentale africaine ([ZLECA](#)) en 2018 et des cinq communautés économiques régionales en Afrique ([CER](#)) [CEDEAO](#), [SADC](#), [EAC](#), [COMESA](#) et [CEEAC](#), est finalement limité par la facilitation de la [contrebande](#) à grande échelle et d'autres activités criminelles (Kohnert, 2023). Bien que le niveau du commerce intrarégional en [ASS](#) soit très faible, le commerce transfrontalier informel prospère presque partout, notamment en raison des frontières artificielles et poreuses héritées de l'ère coloniale. Bien que la plupart du [commerce informel](#) soit illicite au sens strict, c'est-à-dire qu'il n'est pas déclaré et qu'il ne respecte pas les taux d'imposition légaux et autres réglementations, les produits concernés ne sont pas nécessairement illégaux en eux-mêmes (Golub, 2015).

Là où [l'économie souterraine](#) prospère, elle sape les structures économiques formelles et constitue un défi majeur pour la stabilité macroéconomique. L'impact va au-delà des pertes budgétaires, affectant les industries et initiatives nationales. Par exemple, l'afflux de marchandises non réglementées, souvent de qualité inférieure, fausse les marchés et pose souvent des risques pour la santé publique. Cet afflux freine la croissance des industries

nationales, les rendant incapables de concurrencer les marchandises de contrebande à bas prix (Yonathan, 2024).

Les principaux facteurs à l'origine du commerce illicite sont le manque d'emplois et de revenus formels, ainsi que l'écart entre l'offre et la demande dans l'économie formelle. Cependant, le commerce de [contrebande](#) sape les recettes publiques, alourdit la charge fiscale des opérateurs formels et les pousse à quitter l'économie formelle pour se tourner vers des structures informelles et non-imposables. En outre, il réduit les incitations à l'investissement et à l'innovation, diminue les devises étrangères qu'un pays peut gagner grâce au commerce légal et crée une concurrence déloyale (Yonathan, 2024).

Les [contrevenants](#) et les rebelles sont de plus en plus inventifs, intelligents et connectés. Les [syndicats du crime](#) utilisent de plus en plus les technologies modernes pour commettre des crimes de manière extrêmement audacieuse, transnationale et mondiale. Dans le même temps, la capacité des forces locales, étatiques et de sécurité à endiguer la vague de criminalité et d'insurrection est décimée par la diminution des ressources de l'État due à la [corruption](#) à grande échelle dans l'administration publique, à la réduction des effectifs des institutions publiques et à la concurrence féroce pour les ressources entre les agences de sécurité et les autres agences de développement. Une nouvelle vague de criminalité, caractérisée par la [cyber-insécurité](#), le financement du terrorisme, la prolifération des armes légères et de petit calibre et la mise en réseau transnationale des syndicats du crime, affecte le développement socio-économique et politique de l'Afrique (Tar & Dawud, et al., 2022).

Le [blanchiment d'argent](#) est inextricablement lié à la [contrebande](#), à l'[évasion fiscale](#) et à la [fuite des capitaux](#). L'ampleur et la portée de la contrebande en [Afrique subsaharienne](#) n'ont pas diminué, en partie à cause des puissants intérêts en jeu et en grande partie à cause de la nature poreuse des frontières africaines face à la [corruption](#) des autorités chargées de l'application de la loi. En particulier, la prolifération des armes légères et de petit calibre, qui alimentent les conflits dans toute l'Afrique subsaharienne, ainsi que celle des drogues, est extrêmement lucrative. Elle se poursuit sans relâche, contribuant au niveau d'insécurité sur le continent (Mashi & Mohammed 2021).

La disponibilité des armes, l'existence de réseaux internationaux de contrebande, la présence [d'anciens combattants](#) ayant peu d'espoir d'intégration dans l'économie formelle, et le commerce transnational croissant de la drogue dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne sont des indicateurs clairs de l'ampleur croissante de la criminalité. Si des instruments juridiques ont été créés, souvent à la suite de pressions internationales, pour lutter contre les activités criminelles, y compris le crime organisé, les capacités des forces de police elles-mêmes sont souvent insuffisantes. La sophistication croissante du crime organisé en Afrique subsaharienne ne s'est généralement pas accompagnée d'une augmentation de la sophistication et des capacités des services de sécurité. En effet, la lutte contre ces menaces à la sécurité n'est peut-être pas le rôle principal de la police. Pour les élites politiques impliquées dans ce trafic dans certains pays africains, une application efficace et impartiale de la loi peut constituer davantage une menace pour l'ordre établi qu'une bonne chose. En outre, peu de membres coupables de gouvernements africains ont été poursuivis pour des activités illégales (Shaw, 2001).

Les effets conjoints de l'intégrité et de la taille du gouvernement sur la [fuite des capitaux](#) en Afrique subsaharienne peuvent varier selon les groupes de revenus, mais sont difficiles à mesurer. Une étude menée sur 20 pays [d'Afrique subsaharienne](#) de 1996 à 2015 révèle qu'une augmentation en pourcentage de l'intégrité du gouvernement réduit la fuite des capitaux d'au moins 0,0173 % et 0,0153 % à long et à court terme, respectivement. D'autre part, une

augmentation en pourcentage de la charge fiscale augmente également la fuite des capitaux d'au moins 0,0390 % à long terme. L'effet conjoint de l'intégrité du gouvernement et des dépenses publiques augmente la fuite des capitaux de 0,0065 %, tandis que le même effet de l'intégrité du gouvernement et de la charge fiscale induit une fuite des capitaux de 0,0407 % à long terme (Kubah, 2019).

3.1 Nigeria

Caricature 8: Nigeria : pourquoi la contrebande de riz ne s'arrêtera pas ³



Source: © Mooyiwa Adetula, 27 décembre 2018, [African cartoons](#).

Le Nigeria est inondé de [contrebande](#). [Chatham House](#), un institut de réflexion britannique, estime qu'au moins 70 % des échanges entre la plus grande économie d'Afrique et ses voisins ne sont pas enregistrés (Editor-The Economist, 2016). L'interconnexion mondiale facilite une augmentation des crimes transfrontaliers, en particulier au Nigeria où les passages frontaliers non-officiels dépassent les passages des ports d'entrée. Par conséquent, le [trafic de drogue](#) et [d'armes](#), la [traite des êtres humains](#), la contrebande de voitures et la fraude sur Internet sont des crimes transfrontaliers répandus au Nigeria. Les implications socio-économiques des crimes transfrontaliers se font principalement sentir dans l'alimentation de la corruption, l'infiltration des entreprises, l'entrave au développement et la mise en danger des vies et de la sécurité nationale. Les causes identifiables de l'augmentation des crimes transfrontaliers au Nigeria comprennent les frontières poreuses, la corruption politique et les systèmes de sécurité compromis (Babajide & Opakunbi, 2022).

La contrebande transfrontalière est l'un des problèmes économiques, politiques et sécuritaires les plus graves dans les relations du Nigeria avec ses voisins. Le Nigeria partage des frontières internationales avec six pays : le [Bénin](#) à l'ouest, le [Niger](#) au nord, le [Tchad](#) et le [Cameroun](#) à l'est, et la [Guinée Équatoriale](#) et [São Tomé-et-Principe](#) dans le [golfe de Guinée](#) (Onuoha & Uche, 2022). Le [trafic d'armes](#), en particulier, est un problème majeur. La sécurité poreuse aux frontières et le lucratif commerce des armes ont exacerbé les conflits ethno-religieux, augmenté le banditisme et les enlèvements, les affrontements entre éleveurs et agriculteurs, les violences électorales, découragé les investissements directs étrangers, déplacé les agriculteurs et d'autres personnes de leurs foyers et de leurs emplois, et conduit à des dépenses élevées en armes au détriment d'autres besoins socio-économiques vitaux. Au Nigeria, les civils, y compris les groupes rebelles et les milices, possèdent plus de 40 millions

³ Traduction de la bulle : « notre parcours, ça ne s'arrêtera pas ... les douaniers et les passeurs sont jumeaux ! »

d'armes légères et de petit calibre, tandis que les forces pro-gouvernementales en possèdent pas moins de 11 millions. Une telle quantité d'armes à feu entre les mains d'acteurs non reconnus peut provoquer une insécurité monumentale dans toutes ses ramifications et constituer une menace pour la sécurité nationale du Nigeria (Hamidu, 2023).

La contrebande de produits pétroliers, en particulier de carburant (essence), prospère au [Bénin](#), au [Niger](#), au [Tchad](#) et au [Cameroun](#). Jusqu'à présent, les gouvernements successifs ont tenté en vain d'endiguer la vague de contrebande transfrontalière de pétrole brut et de produits pétroliers (Onuoha et Uche, 2022). La montée des activités illégales à la frontière entre le Bénin et le Nigeria a conduit le gouvernement fédéral Nigerian à la fermer pendant 71 jours en août 2019 (Abegunde et Fabiyi, 2020). La migration transnationale illégale et le trafic de drogue le long du [Sahel](#) et d'autres frontières posent un autre problème grave. Le trafic est facilité par des syndicats criminels bien organisés, qui sont prêts à forcer leur passage s'ils sont mis au défi (Targba, 2023).

3.2 Ethiopie

Caricature 9: *La contrebande prospère en Éthiopie*



Source: © Yonathan, *Addis-Fortune*, 19 Janvier 2024

[L'Éthiopie](#) dispose également d'un marché parallèle florissant basé sur la [contrebande](#). Ses racines remontent aux années 1960, en particulier le long du corridor [Tog Wajaale-Jigjiga](#). L'ampleur du problème est exacerbée par la porosité de la frontière de 5 300 km entre le pays et cinq pays voisins. La contrebande assure la subsistance de centaines de milliers de personnes. Malgré des décennies d'efforts législatifs, notamment une loi existante adoptée par le Parlement en 2009 lorsque la contrebande a été interdite par la loi ou un accord international, le commerce illicite persiste (Yonathan, 2024). La contrebande de marchandises transfrontalières, telles que des appareils électroniques, des vêtements, des cosmétiques, et même des armes, se poursuit sans relâche, alimentant un marché clandestin qui s'infiltré profondément dans l'économie.

L'impact économique de la contrebande est visible dans plusieurs secteurs. Elle touche notamment l'élevage, les produits pharmaceutiques, le tabac et les textiles. Par exemple, on estime que la contrebande d'élevage représente 90 % de toutes les exportations de bétail éthiopiennes. Les produits les plus fréquemment introduits en contrebande en Éthiopie sont les appareils électroniques, les vêtements, les parfums, les cosmétiques et les armes, tandis que les produits les plus fréquemment exportés hors d'Éthiopie sont le café, le bétail, les céréales, les peaux d'animaux et le carburant. En plus des marchandises, des devises étrangères entrent et sortent en contrebande du pays. La valeur de ces marchandises de

contrebande au cours des quatre années allant de 2012 à 2016 a été estimée à 1,85 milliard de birr (€30 million).

Ces dernières années, le volume et la diversité des produits de contrebande ont considérablement augmenté. Les pertes fiscales dues à la contrebande représentent environ 4,47 % des recettes douanières annuelles du gouvernement fédéral. Toutefois, l'impact va au-delà des pertes fiscales et affecte les industries et initiatives nationales. Les producteurs locaux, du tabac à l'acier, se plaignent d'un afflux de produits non-réglementés, souvent de qualité inférieure, qui faussent les marchés et constituent une menace pour la santé publique. Les drogues créant une dépendance et les produits de qualité inférieure peuvent provoquer des problèmes de santé généralisés, ce qui affecte à son tour, la productivité, le développement et la croissance.

Au fil des décennies, le gouvernement a tenté de mettre en œuvre diverses stratégies pour lutter contre le commerce illicite. Il a dissous la police douanière en 2008 et l'a remplacée par la police fédérale, tout en modifiant les lois douanières et fiscales pour rationaliser le processus et renforcer l'application de la loi. Ces mesures comprennent la simplification des procédures commerciales, l'introduction d'incitations fiscales pour le commerce légitime et la fourniture d'informations et d'assistance aux petits commerçants à la frontière. Cependant, la [corruption](#) reste un problème persistant qui sape ces efforts. Des solutions durables nécessiteraient une plus grande implication de la communauté, en particulier dans les zones frontalières (Yonathan, 2024).

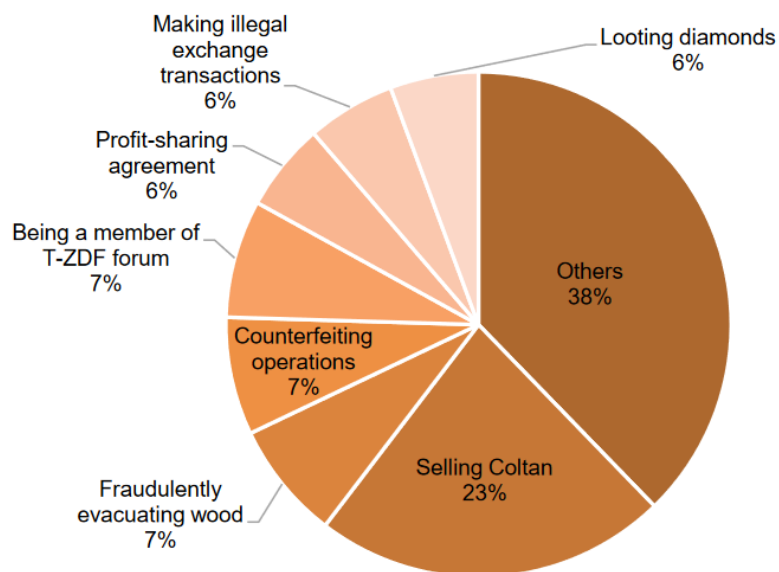
La [traite des êtres humains](#) est également un problème majeur, par exemple entre l'Éthiopie et le [Soudan](#) ainsi qu'entre l'Éthiopie et [l'Érythrée](#). Elle est profondément enracinée dans l'environnement social local. Depuis les années 1990, on assiste à une importante migration de main-d'œuvre irrégulière par voie terrestre depuis les villes et villages éthiopiens vers la capitale soudanaise, [Khartoum](#), via les villes frontalières de [Métemma](#) du côté éthiopien et de [Gallabat](#) du côté soudanais. Ce trafic est organisé par des organisations criminelles indépendantes. Cette mobilité est facilitée par des passeurs impliqués dans des relations sociales transnationales, des pratiques matérielles et une production de connaissances sur la migration, notamment des pratiques informelles de transfert d'argent, des infrastructures de transport et de communication. Les passeurs non seulement souloient les gardes-frontières, mais capitalisent également sur leurs liens ethniques, religieux et économiques le long des zones frontalières entre l'Éthiopie et le Soudan (Ayalew & Adugna & Deshingkar, 2018). Le trafic de migrants apparaît finalement comme un système de protection des réfugiés par la base, car il s'agit d'une pratique collective ancrée dans la société qui vise à faciliter la sortie et la transition en toute sécurité des réfugiés érythréens malgré la criminalisation de la migration, la militarisation des frontières et les activités criminelles potentielles et existantes le long des couloirs migratoires érythréens, soudanais et éthiopiens. Les transitions irrégulières des migrants reproduisent un système collectif de connaissances migratoires visant à mettre les réfugiés en sécurité (Ayalew, 2018).

3.3 RD Congo

Il est largement admis que la dépendance aux ressources naturelles devrait conduire les rebelles à abuser des civils, mais des recherches intergroupes utilisant des données existantes ne confirment pas cette relation. Par exemple, le mouvement [rebelle M23](#) opérait dans l'est de la [RDC](#), riche en ressources, mais contrôlait rarement les zones minières, s'appuyant plutôt sur un soutien extérieur et des activités criminelles pour son financement (Walsh & Conrad & Whitaker & Hudak, 2018).

Le trafic d'[or](#), de [diamants](#) et de [coltan](#) est très répandu, comme nous l'avons vu plus haut. Selon des études scientifiques, le secteur privé joue un rôle crucial dans l'articulation des réseaux criminels, représentant 65 %, tandis que les fonctionnaires publics représentent 28,7% et les « purs » criminels 6,10 %. Seulement 1 % des interactions identifiées par l'étude étaient des interactions purement criminelles, telles que celles basées sur la violence et la coercition. Cela signifie que le fonctionnement des réseaux criminels repose principalement sur des interactions économiques réelles et généralement non réglementées, telles que le [commerce informel](#), ainsi que sur d'autres interactions sophistiquées consistant en des stratagèmes de [blanchiment d'argent](#) et des sociétés fictives. Le trafic de [coltan](#), les liens commerciaux avec des réseaux criminels transnationaux pour des opérations de contrefaçon et l'évacuation frauduleuse de bois sont les trois principaux types de fraude économique (Lopez & Salcedo-Albarán, 2016).

Graph 5: *Sous-catégories économiques du commerce de contrebande en RDC*



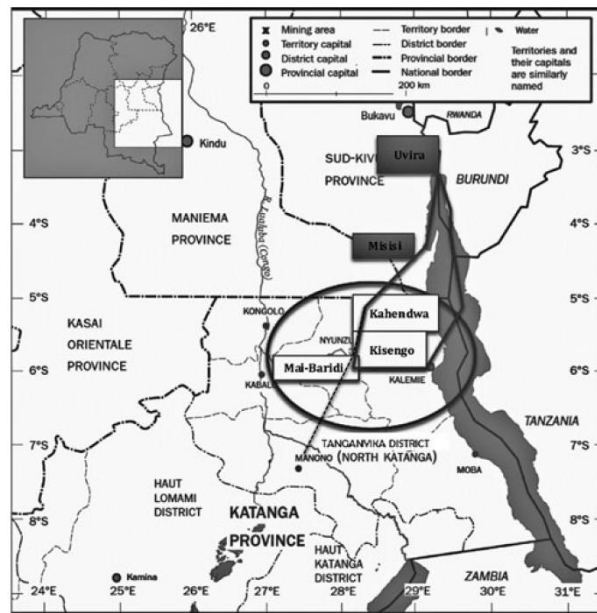
Source: © Lopez & Salcedo-Albarán, 2016

La [contrebande](#) en provenance de la [RDC](#) s'est accélérée en raison des longues années de guerre dans l'est de la RDC depuis le [génocide rwandais](#) de 1994. Cela a conduit à une production d'or à grande échelle par le biais d'une exploitation [minière artisanale à petite échelle](#) et à la contrebande vers les pays voisins, notamment [l'Ouganda](#), le [Rwanda](#), le [Burundi](#) et la [Tanzanie](#). Ce commerce de contrebande est en grande partie dû à la violence dans la région, ainsi qu'à l'absence d'infrastructures en RDC pour le commerce international de l'or, et à l'absence de capacité de raffinage. Les pays voisins sont donc devenus les principaux canaux et bénéficiaires substantiels de ce commerce international (Grynberg & Singogo, 2021).

En 2015, la [contrebande](#) de [coltan](#) à destination et en provenance des zones d'exploitation minière artisanale du nord du [Katanga](#) a fait l'objet d'une enquête menée par l'ITRI [Tin Supply Chain Initiative](#) (iTSCi), une initiative politique sur les minerais de conflit lancée en 2010. Elle vise à améliorer la transparence du commerce de l'[étain](#), du [tantale](#) (coltan) et du [tungstène](#) en partant du principe que ses activités pourraient contribuer à la consolidation de l'État et de la paix en RDC en privant les acteurs armés de tout financement basé sur les minerais.

Graph 6: Routes de contrebande de coltan dans le nord du Katanga ⁴

----- Vrages' routes; _____ Coltan smuggling routes



Source: © De Koning, 2010 : p. 10 ; Wakenge & Dijkzeul & Vlassenroot, 2018

Cependant, les attentes n'ont pas été satisfaites. Au contraire, les mineurs artisanaux et les intermédiaires miniers (*négociants*) ont aidé les contrebandiers à trafiquer le coltan. Cela suggère que les réseaux sociaux dans lesquels les mineurs et les négociants miniers sont intégrés permettent aux mineurs, aux négociants et aux contrebandiers d'entretenir des relations étroites et de contourner les réglementations officielles, mais que les mineurs et les négociants miniers s'appuient également sur ces mêmes réseaux pour tricher dans leurs transactions avec les contrebandiers (Wakenge & Dijkzeul & Vlassenroot, 2018). Les résultats suggèrent que des évolutions similaires peuvent également être observées dans d'autres économies post-conflit en dehors du nord du Katanga, où les réseaux formés autour des *hiboux*, qui sont des « hommes importants » en termes de ressources financières et de liens avec les marchés noirs urbains, ont fait preuve d'une grande souplesse dans l'adaptation de leurs activités de contrebande. Cependant, les mineurs ordinaires, qui peuvent être considérés comme des acteurs « moins puissants », ont également été impliqués dans ces activités. Les zones minières où la politique iTSCi est mise en œuvre sont liées à la région dans son ensemble. Il est donc nécessaire de développer une approche à la fois contextualisée et globale des politiques sur les minerais de conflit telles que l'iTSCi et d'accorder plus d'attention à la logique qui sous-tend les réseaux informels existants dont font partie les mineurs et les négociants (Wakenge & Dijkzeul & Vlassenroot, 2018).

⁴ Adapté de De Koning, R. (2010).

4. Conclusion

Caricature 10: blanchiment d'argent par le groupe de prêt multinational [HSBC](#)



Source: © [Frank](#), 2012

Le [blanchiment d'argent](#) et [l'évasion fiscale](#) constituent des problèmes omniprésents en [Afrique subsaharienne](#), qui compromettent le développement économique, la gouvernance et l'intégrité financière. Pour remédier à ces problèmes, des mesures internationales telles que les normes du Groupe d'action financière ([GAFI](#)), les cadres de lutte contre le blanchiment d'argent et les initiatives de transparence fiscale ont été mises en œuvre. Cet article examine l'efficacité de ces mesures internationales pour lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale en Afrique subsaharienne.

Les efforts internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et la [fraude fiscale](#) sont multiformes. Le GAFI a établi un ensemble complet de recommandations que les pays sont encouragés à adopter pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il s'agit notamment de la criminalisation du blanchiment d'argent, de la création de cellules de renseignement financier et de la mise en œuvre d'exigences de vigilance à l'égard de la clientèle pour les institutions financières.

En outre, le [Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements](#) à des fins fiscales de l'[OCDE](#) promeut la coopération internationale en matière fiscale par l'échange de renseignements et la mise en œuvre de normes de transparence. En outre, des initiatives telles que le Groupe de haut niveau de [l'Union africaine](#) sur les flux financiers illicites, un organe créé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ([CEA](#)) et présidé par l'ancien président de l'Afrique du Sud, [Thabo Mbeki](#), visent à endiguer la fuite des capitaux illicites hors d'Afrique.

L'impact de ces mesures internationales en Afrique subsaharienne a été mitigé. D'un côté, des améliorations notables ont été constatées dans les cadres législatifs et réglementaires de la région. De nombreux pays ont promulgué des lois conformes aux recommandations du GAFI, créé des cellules de renseignement financier (CRF) et amélioré leur environnement réglementaire financier. Par exemple, le [Kenya](#) et le [Nigeria](#) ont fait des progrès significatifs en matière de conformité à la lutte contre le blanchiment d'argent, le Nigeria ayant été retiré de la liste des juridictions à haut risque du GAFI en 2013.

Toutefois, l'application pratique de ces mesures reste inégale. La [corruption](#), le manque d'expertise technique et les ressources limitées entravent leur mise en œuvre efficace. Dans de nombreux cas, les organismes de réglementation n'ont pas la capacité de mener des enquêtes approfondies ou d'appliquer des sanctions de manière adéquate. [L'économie informelle](#), qui

constitue une part importante de l'activité économique dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, complique encore davantage les efforts d'application, notamment dans les trois pays importants d'Afrique subsaharienne, à savoir [l'Afrique du Sud](#), le [Nigeria](#) et le [Kenya](#).

Le [Kenya](#), par exemple, est un chef de file régional dans l'adoption de mesures de lutte contre le blanchiment d'argent, notamment la création du Centre de rapports financiers (FRC) et la promulgation de la loi sur les produits du crime et le blanchiment d'argent. Malgré ces avancées, des problèmes tels que la faiblesse de l'application de la loi et l'ingérence politique persistent, limitant l'efficacité globale de ces mesures.

[L'Afrique du Sud](#) a également mis en place des cadres solides de lutte contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale, qui s'alignent étroitement sur les normes internationales. La [Banque centrale sud-africaine](#) et le Centre de renseignement financier jouent un rôle essentiel dans la surveillance et l'application de la loi. Toutefois, des scandales de corruption très médiatisés ont mis en évidence les lacunes du système, notamment en ce qui concerne la volonté politique et l'indépendance institutionnelle.

Les efforts du [Nigeria](#) pour lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale ont progressé avec la création de la Commission de lutte contre les crimes économiques et financiers (EFCC) et les réformes de la réglementation financière. Pourtant, la [corruption](#) généralisée et les faiblesses systémiques continuent de saper ces efforts, comme en témoignent les affaires récurrentes de malversations financières très médiatisées.

En bref, les trois principaux défis suivants entravent l'efficacité des mesures internationales en [Afrique subsaharienne](#):

- [Corruption](#): les niveaux élevés de corruption au sein des gouvernements et des institutions financières compromettent les efforts de lutte contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale.
- Manque de moyen: de nombreux pays ne disposent pas des ressources financières et humaines nécessaires pour mettre en œuvre et appliquer efficacement des cadres réglementaires complexes.
- Manque d'expertise technique: une expertise technique limitée en matière d'investigation financière et d'application de la réglementation empêche une action efficace contre les systèmes sophistiqués de blanchiment d'argent.

Pour renforcer l'impact des mesures internationales, les contre-mesures majeures suivantes seraient nécessaires:

- Renforcement des capacités: Investissement dans la formation et le renforcement des capacités des autorités de régulation et des institutions financières afin d'améliorer l'expertise technique et les capacités d'application de la loi.
- Renforcement des institutions: Favoriser l'indépendance et la solidité des institutions chargées de lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale afin de réduire l'ingérence politique et la corruption.
- Coopération internationale: Renforcer la coopération et le partage d'informations entre les pays d'Afrique subsaharienne et les organismes internationaux afin de suivre et de freiner les flux financiers illicites transfrontaliers.

Si les mesures internationales ont permis de réaliser quelques progrès dans la lutte contre le [blanchiment d'argent](#) et la [fraude fiscale](#) en Afrique subsaharienne, des défis importants

demeurent. Le succès de ces mesures dépend en grande partie de la capacité, de l'intégrité et de la volonté politique des institutions locales et de leurs partenaires internationaux. Le renforcement de ces domaines est essentiel pour exploiter pleinement le potentiel des cadres internationaux en matière de réduction des crimes financiers et de promotion du développement économique dans la région.

Références:

- Abegunde, O. & R. Fabiyi** (2020): [Nigeria-Benin Border closure: Implications for economic development in Nigeria](#). *Journal of Humanities and Social Sciences Studies*, vol. 2(4), pp. 56–65
- Akintade, Adefemola** (2022): [Buhari pardons Dariye, Nyame, two APC chieftains jailed for multibillion-naira loot](#). *Peoples Gazette*, 15 April 2022
- Ayalew, Mengiste T.** (2018): [Refugee protections from below: Smuggling in the Eritrea-Ethiopia context](#). *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 676(1), pp. 57-76
- Ayalew, Tekalign & Fekadu Adugna & Priya Deshingkar** (2018): [Social embeddedness of human smuggling in East Africa: Brokering Ethiopian migration to Sudan](#). *African Human Mobility Review*, vol. 4, No. 3, pp. 1333-1358
- Babajide, Jacob & Oyedamade Opakunbi** (2022): [Social-economic implications of trans-border crimes in Nigeria: 2015-2019](#). Caleb University, pp. 1-17
- Bach, Daniel C.** (2006): [Nigeria: paradoxes de l'abondance et démocratisation en trompe-l'œil](#). *Afrique contemporaine*, 2006/3 (n° 219), pp. 119- 135
- Boguslavsk, Kateryna** (2022): [Grey-listing for anti-money laundering failings: focus on Sub-Saharan Africa](#). Basel Institute of Governance, 29. November 2022
- Botte, Roger** (2002) : [Économies trafiquantes et mondialisation: La voie africaine vers le «développement»?](#) *Politique africaine*, No. 88, pp. 131-150
- Cusack, John** (2020): [Cash based money laundering in Sub Saharan Africa. FCN - Premium](#). *Financial Crime News*, 4 August 2020
- De Koning, Ruben** (2010): [Demilitarizing mining areas in the Democratic Republic of Congo: the case of northern Katanga Province](#). Stockholm Peace Research Institute Policy Paper, Stockholm: SIPRI, pp. 1-20
- Disengomoka, Jorim** (2004): [Terror financing: Back in business. A case study of the Democratic Republic of Congo \(ex-Zaire\)](#). *Journal of Military and Strategic Studies*, vol. 7 (3), pp. 1-35
- Dyendelayi, Isaac** (2021) : [Analyse de fuite des capitaux en Afrique subsaharienne: Cas de la République Démocratique du Congo \(2000–2018\)](#). MPRA WP 110335, 42 p.
- Editor-The Economist** (2016): [Smuggling in Nigeria: Blurred lines](#). *The Economist*, 28 April 2016
- Eze, Chidinma** (2024): [Money laundering in Nigeria: Its effects on the Nigerian economy and measures of combating it](#). SSRN, pp. 1-16
- Frank, Dagmar** (2012): [HSBC to pay record \\$1.9 billion fine in money laundering case](#). *W-T-W.org, Women and Finance*, 11 December 2012
- GIABA** (2021): [Anti-money laundering and counter-terrorist financing measures. Republic of Niger](#). Second Round Mutual Evaluation Report. Inter-Governmental Action Group against Money Laundering in West Africa (GIABA), Dakar, 251 p.
- GIABA** (2018), [Anti-money laundering and counter-terrorist financing measures – Ghana](#). Second Round Mutual Evaluation Report, GIABA, Dakar, 200 p.
- Global Initiative** (2022): [The deteriorating security situation across parts of West Africa and the Sahel underscores the importance of better understanding the relationship between crime and conflict](#). Geneva: Global Initiative against transnational organized crime, 5 September 2022
- Golub, Stephen** (2015): [Informal cross-border trade and smuggling in Africa](#). In: Morrissey, Oliver & Ricardo Lopez & Kishor Shar: *Handbook on Trade and Development*. Edward Elgar Publishing, pp. 179–209
- Goredema, Charles** (2005): [Measuring money laundering in Southern Africa](#). *African Security Review*, vol. 14 (4), pp. 27-37
- Grynberg, R. & F.K. Singogo** (2021): [Gold Smuggling and the plunder of the DRC](#). In: Grynberg, Roman & Fwasa K. Singogo: *African Gold: Production, Trade and Economic Development*. Palgrave Macmillan, Cham, pp. 247–278

- Hamidu, Ishaku** (2023): [Impact of gun trafficking on the political economy of Nigeria](#). In: Jack David Eller (ed.): *Gun Violence and Prevention - Connections, Cultures, and Consequences*. pp. 1-17
- Hanlon, Joseph** (2022): [World Bank questions its Mozambique ‘success’: ‘remarkable growth’ and oligarchs have brought high inequality, poverty and corruption](#). Working Paper Series, Department of International Development, London School of Economics and Political Science (LSE)
- International Editor** (2019): [One in four people in Africa pay bribes to access services, corruption day survey says](#). *Some-Tribune, Daily Horn News & Updates*, Mogadishu, 11 July 2019
- Kohnert, Dirk** (2023): [The ethics of African regional and continental integration](#). *JOURNAL OF GLOBAL TRADE, ETHICS AND LAW (JGTEL)*, Volume 1 Issue 2, 2023, pp. 43-65; revised version of preprint 2019: [MPRA WP, No.95562](#)
- Kohnert, Dirk** (2023): [Moral money in Sub-Saharan Africa? On ensuring ethics to drive sustainable investment](#). [SSRN WP 4492451](#), [MPRA WP 117779](#)
- Kohnert, Dirk** (2022) : [Outside sources of terrorist threats in West Africa](#). MPRA WP, No. 115338
- Kohnert, Dirk** (2022a): [French domination of markets in Francophone Africa: Post-colonialism at its finest? academia.edu, ResearchGate, MPRA_paper_112024, SSRN WP 4037625](#)
- Kubah, Bismark Patrick** (2019): [Government integrity, government size and capital flight in Sub-Saharan Africa](#). University of Cape Coast, 126 p.
- Levy, Dan** (2013): [Hezbollah's fundraising activity in Africa - Focus on the Democratic Republic of Congo](#). WP No. 12, International Institute for Counter-Terrorism (ICT) 46 p.
- Lopez, Estefania & Eduardo Salcedo-Albarán** (2016): [Coltan trafficking network in the Democratic Republic of Congo](#). The Global Observatory of Transnational Criminal Networks, Research Paper No. 5, pp. 1-41
- Lucey, Amanda & Jaynisha Pate** (2021): [Paying the price: financing the Mozambican insurgency](#). Insitute for Justice and Reconciliation, IJR Policy Brief No. 37, October 2021, pp. 1-12
- Mashi, M.A. & Mohammed, H.** (2021). Customs, contrabands and arms control in Africa. In: Tar, U.A. & Onwurah, C.P. (eds): *The Palgrave Handbook of Small Arms and Conflicts in Africa*. Palgrave Macmillan, Cham., pp 539–566
- Madden, Payce** (2020): [New trends in illicit financial flows from Africa](#). *Brookings*, 2 March 2020
- Mbassa, Gilbert** (2022) : [La pertinence des programmes de sécurisation de certaines recettes publiques au Cameroun](#). *Gestion et finances publiques*, 2022/4 (N° 4), pp. 32 – 38
- M'Paka, Albert** (2017) : [L'Afrique noire face aux défis de la gouvernance démocratique: vers la fin de la Françafrique?](#) Editions L'Harmattan, 578 p.
- Newiak, Monique & Alex Segura-Ubiergo & Abdoul Aziz Wane** (eds.) (2022): [Good governance in Sub-Saharan Africa: Opportunities and lessons](#). Washington, DC: International Monetary Fund. 347 p.
- Ngalé, Georges A. T.** (2019) : [L'argent au service de la terreur](#). *Afrique et développement*, vol. 44, No. 1, pp. 77-100
- Onuoha, F. C & J.C. Uche** (2022): [Smuggling of crude oil and petroleum products across Cameroon-Nigeria borders](#). In: Osita Agbu et al. (ed.): *Cameroon-Nigeria Relations: Trends and Perspectives*. Lexington Books, pp. 199-216
- Rasfan, Mohd** (2021): [The basics of money laundering: Case studies](#). Stratfor, Global Security Analyst at RANE, 28 April 2021
- Ray, Malcom** (2023): [Minivoicing - the hidden hand of illicit financial flows. God Governance Africa \(GGA\)](#), 18 January 2023
- Shaw, M.** (2001). [The political economy of crime and conflict in sub Saharan Africa](#). *South African Journal of International Affairs*, vol. 8 (2), pp. 57–69
- SGSA** (2024): [Congo: Law firm accuses Rwanda of laundering Congolese minerals, Threatens legal action](#). Stratfor, Global Security Analyst at RANE, 26 April 2024 (no Author given)

- Tar, Usman A. & Dawud Muhammad Dawud, et al.** (2022): [Policing criminality and insurgency in Africa: Perspectives on the changing wave of law enforcement](#). Lexington Books, 494 p.
- Targba, Aondowase** (2023): [Illegal transnational migration and illicit drug trafficking in Nigeria](#). *Wukari International Studies Journal*, pp. 1-14
- TI** (2015): [Corruption on the rise in Africa poll as governments seen failing to stop it](#). *Transparency International*, 2 December 2015
- Walsh, J. I. & J.M. Conrad & B.E. Whitaker & K.M. Hudak** (2018): [Funding rebellion: The Rebel Contraband Dataset](#). *Journal of Peace Research*, vol. 55(5), pp. 699-707
- Wakenge, C.I. & D. Dijkzeul & K. Vlassenroot** (2018): [Regulating the old game of smuggling? Coltan mining, trade and reforms in the Democratic Republic of the Congo](#). *The Journal of Modern African Studies*. vol. 56(3), pp. 497-522
- West, Ben** (2021): [The basics of money laundering: How criminal organizations move illicit revenue into the legal economy](#). Stratfor, Global Security Analyst at RANE Worldview. 21 April 2021
- Yonathan** (2024): [Where contraband thrives, customs play catch-up](#) *Addis-Fortune*, 19 January 2024, Addis Abeba: vol 24, No. 1238

Abstract: *[Money laundering and tax evasion : Do international measures have a significant impact in sub-Saharan Africa?]* - Sub-Saharan Africa (SSA) accounts for a third of the countries on the Financial Action Task Force (FATF) grey list. In the Money Laundering and Terrorist Financing (ML/TF) Ranking and Risk Assessment Tool, the region performed poorly in terms of resilience to ML/TF, with more than 60% of countries falling into the high-risk category. Although countries on the grey list are not subject to sanctions, inclusion on the list has a significant impact on their economies. This includes a significant reduction in capital inflows and foreign direct investment. The four main sources of illicit financial flows from SSA, South Africa, the Democratic Republic of Congo, Ethiopia and Nigeria, accounted for more than 50% of total illicit financial flows. While SSA received nearly \$2 trillion in foreign direct investment (FDI) and official development assistance (ODA) between 1980 and 2018, it issued over \$1 trillion in illicit financial flows. These illicitly acquired funds and diverted from the region continue to pose a development challenge. Illicit financial flows increased overall, but not concerning trade. In the 38 years from 1980 to 2018, they increased significantly in the 2000s, in parallel with the growth of African trade. Emerging and developing countries in Asia and the Middle East have become key targets. Previous initiatives to curb money laundering and improve the exchange of tax information between countries have largely failed, including the three most important: the Financial Action Task Force (founded in 1998), the Global Forum on Transparency and Exchange of Information for Tax Purposes (founded in 2009) and the Inclusive Framework on Base Erosion and Profit Shifting (founded in 2016). First, African countries lack the resources and capacity to address illicit financial flows. Second, many advanced economies are not sufficiently engaged in these initiatives. However, the repatriation of illegal funds is an important tool for strengthening the resource base of African countries. In 2020, for example, the United States and the self-governing British Crown Dependency of Jersey, one of the world's most notorious tax and money laundering havens, reached an agreement with Nigeria to repatriate more than \$300 million stolen by Nigeria's former military dictator General Sani Abacha.

Zusammenfassung: *[Haben internationale Maßnahmen gegen Geldwäsche und Steuerhinterziehung erhebliche Auswirkungen in Afrika südlich der Sahara?]* - Subsahara-Afrika (SSA) macht ein Drittel der Länder auf der grauen Liste der Financial Action Task Force (FATF) aus. Im Ranking und Risikobewertungstool für Geldwäsche und Terrorismusfinanzierung (ML/TF) schnitt die Region in Bezug auf die Widerstandsfähigkeit gegenüber ML/TF schlecht ab, wobei mehr als 60 % der Länder in die Hochrisikokategorie fielen. Obwohl Länder auf der grauen Liste keinen Sanktionen unterliegen, hat die Aufnahme in die Liste erhebliche Auswirkungen auf ihre Wirtschaft. Dazu gehört eine deutliche Reduzierung der Kapitalzuflüsse und ausländischen Direktinvestitionen. Auf die vier Hauptquellen illegaler Finanzströme aus SSA, Südafrika, die Demokratische Republik Kongo, Äthiopien und Nigeria, entfielen mehr als 50 % der gesamten illegalen Finanzströme. Während SSA zwischen 1980 und 2018 fast 2 Billionen US-Dollar an ausländischen Direktinvestitionen (FDI) und offizieller Entwicklungshilfe (ODA) erhielt, emittierte es über 1 Billion US-Dollar an illegalen Finanzströmen. Diese unrechtmäßig erworbenen und aus der Region abgeleiteten Gelder stellen weiterhin eine Entwicklungsherausforderung dar. Die illegalen Finanzströme nahmen insgesamt zwar zu, nicht jedoch im Verhältnis zum Handel. In den 38 Jahren von 1980 bis 2018 stiegen sie in den 2000er Jahren deutlich an, parallel zum Wachstum des afrikanischen Handels. Schwellen- und Entwicklungsländer in Asien und im Nahen Osten sind zu Hauptzielen geworden. Die bisherigen Initiativen zur Eindämmung der Geldwäsche und zur Verbesserung des Austauschs von Steuerinformationen zwischen Ländern sind weitgehend gescheitert, darunter die drei wichtigsten: die Financial Action Task Force (gegründet 1998), das Global Forum on Transparency and Exchange of Information for Tax Purposes (gegründet 2009) und das Inclusive Framework on Base Erosion and Profit Shifting (gegründet 2016). Erstens mangelt es den afrikanischen Ländern an Ressourcen und Kapazitäten, um gegen illegale Finanzströme vorzugehen. Zweitens engagieren sich viele fortgeschrittene Volkswirtschaften nicht ausreichend in diesen Initiativen. Allerdings ist die Rückführung illegaler Gelder ein wichtiges Instrument zur Stärkung der Ressourcenbasis afrikanischer Länder. Im Jahr 2020 einigten sich beispielsweise die Vereinigten Staaten und das selbstverwaltete britische Krongebiet Jersey, eines der berüchtigtsten Steuer- und Geldwäscheparadiese der Welt, mit Nigeria auf die Rückführung von mehr als 300 Millionen US-Dollar, die vom ehemaligen nigerianischen Militärdiktator General Sani Abacha gestohlen worden waren.